

Le bon musée au bon endroit

Souvent la formulation du problème détermine la solution. Serait-ce le cas du musée des beaux-arts? L'actuel est à l'étroit; ses locaux ne répondent plus aux exigences muséales; manquent restaurant, librairie/boutique, salles d'entrepôt... Des mécènes proposent des collections, à condition qu'on leur garantisse un écrin à la hauteur du cadeau. Il s'agit donc de définir un nouveau musée.

Dans cette logique, on cherche le meilleur emplacement et le bâtiment le plus fonctionnel et le plus abordable; la solution la meilleure se nomme évidemment Bellerive. L'esthétique, tant débattue, et sur laquelle on s'écharpe, ne devrait en somme rien faire à l'affaire, puisqu'aucun bâtiment jamais n'obtiendra l'unanimité.

Une autre logique a été écartée, celle qui posait le problème en fonction du site. Soit un édifice existant, voué à une activité culturelle, et un centre-ville qu'on tient à vivifier. Considérer comme lieu imposé le Palais de Rumine, legs assorti de conditions si strictes qu'à moins de piétiner les volontés des donateurs, il est difficile de l'affecter à autre chose.

Il n'est au fond pas surprenant qu'en cherchant comment utiliser le Palais après le départ des beaux-arts, la section d'architecture de l'EPFL ait conclu... qu'il faudrait y maintenir le musée.



«Inutile de parler de cacas de chiens, très utile de dissiper les équivoques. Et d'éclairer l'ensemble du tableau»

En faire le point central d'une zone urbaine à structurer et fonctionnaliser grâce à des constructions nouvelles qui permettront de respecter le cahier des charges d'un nouveau musée.

Il s'agit donc pour le canton - et la ville! - soit de miser avec élan sur une nouvelle vie des beaux-arts à la Riponne, soit d'éclairer l'ensemble du tableau en dissipant les équivoques.

D'expliquer pourquoi l'investissement doit être réalisé à Bellerive; pourquoi le centre-ville ne souffrira pas que ce pôle d'attraction ne soit pas bâti en son cœur, à proximité des autres musées et galeries. Avec quel argent on va installer à Rumine des activités - lesquelles? - propres à freiner le mouvement centrifuge qui pousse vers la périphérie l'ani-

mation commerciale et de loisirs.

Il n'est en revanche pas convaincant d'arguer que le site de Bellerive est actuellement dévolu aux cacas de chiens. Il n'y a aucune urgence à utiliser ce site - les décideurs actuels peuvent justement décider de laisser aux suivants un espace vacant. Pas convaincant d'arguer que les mécènes ne sont intéressés que par Bellerive: leur a-t-on proposé une réalisation architecturale audacieuse au centre?

Il sera par contre très utile de préciser les conditions exactes des dons et dépôts promis. D'exclure totalement, noir sur blanc, l'hypothèse que certaines de ces œuvres prestigieuses puissent être retirées après quelques années de mise en valeur dans le cadre somptueux construit à leur intention. D'éclairer exactement le fonctionnement de l'institution nouvelle: semi-publique ou fortement privée?

Le climat se détériore, des politiques, donnant quelques signes d'un découragement fataliste, incriminent l'«esprit vaudois», indécis et sourdement mécontent. En choisissant hier la voie du débat ouvert, le Conseil d'Etat se donne la chance de prouver que les Vaudois, informés avec précision, peuvent soutenir un beau projet.

Rive... ou centre-ville?

Lire aussi en pages 22 et 23

Le Conseil d'Etat veut reprendre la main sur le projet de Bellerive

STRATÉGIE

Virage spectaculaire annoncé hier. Plus question d'un crédit d'étude présenté à la seule commission des finances du Grand Conseil. Le parlement entier se prononcera, ce qui ouvre la voie au référendum.

MICHEL PONT

Le Conseil d'Etat a-t-il entendu les voix qui s'élèvent pour dire que l'architecture envisagée pour le Musée cantonal des beaux-arts de Bellerive n'est pas satisfaisante et celles qui jugent que le musée doit rester au centre-ville? En tout cas, le gouvernement amorce un virage stratégique dans ce dossier. Le deuxième crédit d'étude (le premier a été voté au début des années 2000) ne fera pas l'objet d'une décision en catimini de la commission des finances du Grand Conseil, comme cela était imaginé encore il y a quelques semaines.

La demande de crédit sera présentée à l'ensemble du parlement, sans doute dans le courant de l'automne. Ce mode de faire ouvrira, en cas de feu vert du parlement, la possibilité d'un référendum.

Anne-Catherine Lyon avait laissé entendre ce printemps que le débat était clos. Mais la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse s'est laissée convaincre que la vitesse à laquelle elle voulait que ce projet aboutisse était peut-être «une mauvaise conseillère». La vitesse, c'était passer l'étape du crédit d'étude par la commission des finances, empêchant ainsi les oppositions de s'exprimer.

«Réexpliquer les choses»

Pas question pour autant de reprendre tout le projet. Il s'agit seulement «de prendre tout le monde avec nous, et de réexpliquer les choses. Le projet a souffert des longs moments d'interruption», analyse la conseillère d'Etat. Comme pour d'autres sujets controversés, les notes par exemple, la cheffe du DFJ compte sur une discussion la plus large possible pour désamorcer les critiques.

Outre la demande de crédit, (340 000 francs pour l'Etat sur un total de 2 millions), le document que son département prépare, en collaboration avec le celui des infrastructures de François Marthaler, donnera des informations sur la gouvernance du futur musée, son budget de fonctionnement ainsi que les



ARCHITECTURE

Le projet de Musée des beaux-arts à Bellerive est loin de faire l'unanimité. Tant son emplacement géographique que le style du bâtiment sont sous le feu de la critique. Pour désamorcer la situation, un virage stratégique a été décidé par le Conseil d'Etat.

premières pistes pour la réaffectation du Palais du Rumine, une fois construit le musée de Bellerive.

Francis Thévoz, membre de la commission des finances, très critique sur le projet de Bellerive, se jouit de ce virage. Il juge la

démarche plus démocratique et estime que cela va enfin clarifier le débat. Dès lors, soit d'éventuels opposants lanceront un ré-

férendum à la fin de l'année une fois le crédit adopté par le Grand Conseil, soit il ne se passera rien et l'on saura alors à quoi s'en tenir sur ce dossier. Francis Thévoz estime préférable que le projet soit bloqué au stade du crédit d'étude et non lors du crédit de construction, une fois toutes les études terminées et les premiers millions dépensés à perte.

Voie juridique encombrée

Reste à déterminer dans quelle mesure les contraintes politiques et le risque d'échec du crédit devant la commission des finances ont dicté le choix du Conseil d'Etat. Selon nos sources, le gouvernement savait parfaitement qu'il allait dans le mur s'il ne rouvrait pas à l'ensemble du Grand Conseil la possibilité de rediscuter le projet.

A noter qu'en parallèle à ce processus politique cantonal, un volet juridique est aussi en cours, puisque l'Etat doit répondre aux huit oppositions déposées contre le plan d'affectation cantonal sur la zone de Bellerive. En cas de recours, si les oppositions sont levées, le dossier pourrait alors aboutir au Tribunal administratif, bloquant momentanément tout permis de construire. ■

Deux Riponne autour du Palais!

24 Heures, 25.05.07

QUE FAIRE DE RUMINE?

Tandis qu'on ferraille autour du projet de Bellerive, la commune de Lausanne est comme absente du débat concernant le musée des beaux-arts. Or le destin d'une zone-clé de la ville dépend de ce qu'on fera du palais.

JACQUES POGET

Qui interpelle? Les auteurs de l'étude sur le palais, commandée à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, le prof. Pierre Frey en particulier. «Laissez les Beaux-Arts à Rumine» - article de 24 heures (22 mars) -, résumait ses conclusions, adressées à la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. Or la ville de Lausanne est tout autant concernée par les constats des architectes et urbanistes.

Des critères d'architecture et d'urbanisme motivent la recommandation. Le palais est fonctionnellement adapté à un musée... et à pas grand-chose d'autre. Mal-aimé des Lausannois, actuellement dévolu à quatre institutions qu'il ne peut satisfaire et qui émigreraient volontiers, il constitue pourtant un geste architectural fort et offre un triple potentiel:

■ **AMÉLIORER** Le palais de Rumine peut être beaucoup mieux utilisé que jusqu'à maintenant, en tant que musée des beaux-arts, à l'exception des galeries des sciences naturelles, conservées dans l'état d'origine, qui deviendraient «musée de soi-même», comme témoin de la conception muséographique de l'époque et de son rapport au savoir;

■ **AGRANDIR** Le palais permet d'ajouter une belle extension de 4000 m³ sur le micro-jardin de l'aile nord, et il serait possible de creuser dans la colline de la Cité des salles de dépôt;

■ **CONSTRUIRE** Bâti sur une Riponne alors occupée par la Grenette, le palais appelle, en face de lui, le retour d'un édifice qui le compléterait (en renforçant les structures du parking

souterrain). Ajouté aux surfaces du Palais, largement de quoi abriter confortablement le programme prévu à Bellerive. Car la Place supporterait une forte emprise: pas moins de 3000 m²!

Rendre son âme au «trou»

Voici abordé le constat urbanistique: la Riponne suscite le malaise, c'est un trou, pas une place dessinée comme telle. Dimensions équilibrées, profil concerté, fonction urbaine définie, monuments ou végétaux, tout lui manque de ce qui lui donnerait un but et une âme. Des constructions procureraient fonction et caractère à cet espace indéfini, agrandi sans but. Pour preuve, les cartes - de 1807 à 2007 - montrent comment le comblement du vallon de la Louve crée une terre-plein, petit à petit occupé pendant cent ans (Grenette et musée Arlaud, 1840, Rumine, 1906), puis vidé, détruit. Comme pour isoler - dans quatre fois sa surface! - l'objet énorme qu'est le Palais (emprise au sol beaucoup plus forte que la Cathédrale).

L'espace public appelle donc une restructuration par des constructions. Erigé à l'emplacement de la Grenette, un second bâtiment destiné au musée délimiterait deux véritables places, une petite au nord, une grande au sud (Musée Arlaud/station du M2).

Vivifier le centre-ville

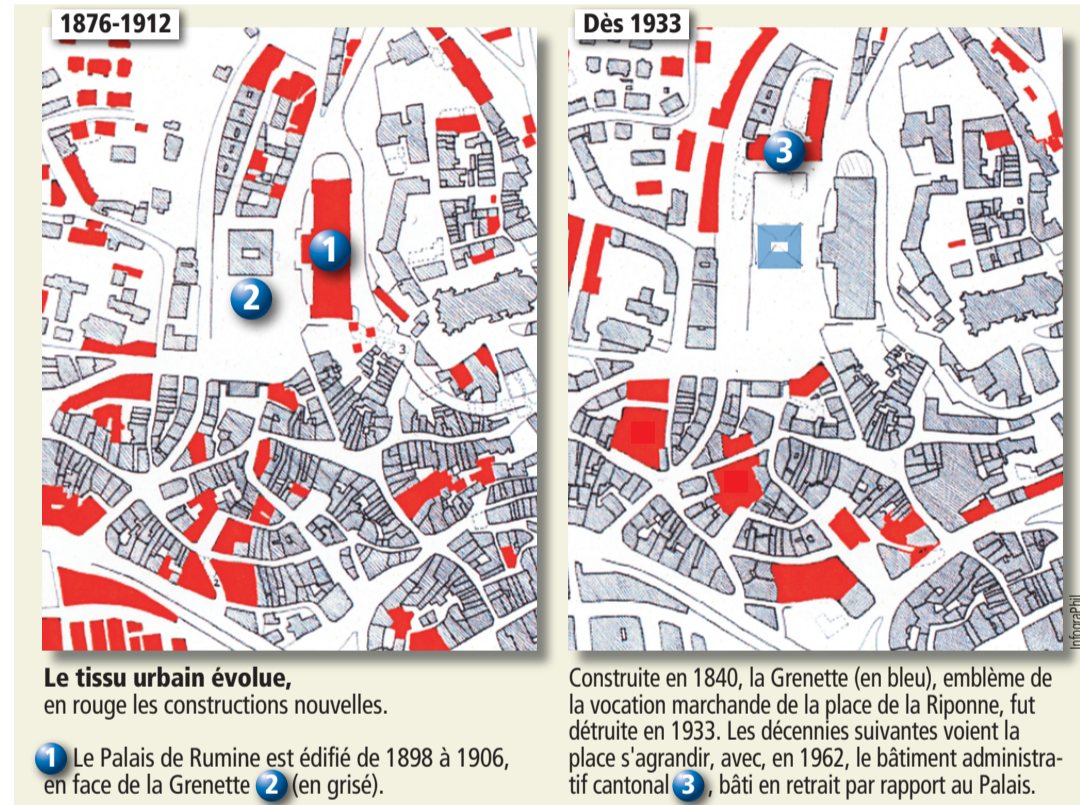
Le travail pourrait se poursuivre au nord en retravaillant l'intérieur de l'îlot des bâtiments administratifs Riponne-Tunnel (No 3, carte ci-contre). Une densification efficace contre la centrifugation du centre-ville vers la périphérie serait ainsi apportée, de la Madeleine à la Borde; un véritable quartier, capable d'attirer et de retenir des habitants, des commerces - et davantage de touristes.

Etabli sur une station de métro, au cœur du «quartier des musées et des galeries» déjà existant, un musée moderne installé dans un palais 1900, avec ses annexes contemporaines et ses satellites éventuels autour de la place, serait un geste aussi fort que le bâtiment de Bellerive et jouerait pleinement son rôle vivifiant vis-à-vis du centre-ville. ■



UNE VRAIE PLACE Le Palais de Rumine a été bâti sur un espace urbain animé et attirant, comme le montre ce cliché pris un jour de marché. Cent ans plus tard, l'endroit est devenu un no man's land. PLACE DE LA RIPONNE, VERS 1906

Et la place devint trou



Marthaler: «Demain, je décoiffe gratis»



Le succès de l'expression l'amuse: responsable du volet Palais de Rumine du projet, le conseiller d'Etat François

Marthaler a lâché, *off the record*, qu'il songeait à des idées «décoiffantes» pour l'imposant bâtiment, après le départ des mois pour les mettre au point et il entend le faire avec la Municipalité de Lausanne. Car il le dit depuis trois ans, il n'y aura pas d'adhésion suffisante au nouveau musée sans une proposition de valeur pour le palais. A présenter en même temps que la demande de crédit pour Bellerive!

A l'automne, François Marthaler viendra donc avec des projets de réaffectation, d'autant plus ouverts que le retour du Grand Conseil à un bâtiment Perregaux rebâti est acquis pour 2011.

Le ministre Vert n'est pas un grand fan de Rumine - la signature énergique du bâtiment le fait frissonner - mais il admet, comme Silvia Zamora, qu'on ne peut pas vraiment raser le palais... Il est dès lors preneur de «toute idée grandiose qui n'augmente pas le budget cantonal de la culture», et reconnaît avec le sourire qu'il n'est pas facile de tenir son pari de décoiffer gratis. **J. PG.**

Lire aussi en page 18: «Le bon musée au bon endroit»

Pour la Municipalité, ce sera Bellerive, sans fléchir!

Silencieuse, la Municipalité, dans le débat sur le musée des beaux-arts? Tant le syndic Daniel Bréaz que Silvia Zamora, directrice de la culture, logement et patrimoine, assument la posture en retrait de l'Exécutif lausannois. Si le palais a été offert par la famille Rumine à la ville, c'est le canton qui l'exploite et en couvre les frais; et le futur musée, bien que sur terrain communal, est un projet cantonal. Inutile de créer de la friture sur la ligne, d'autant plus que la Municipalité est convaincue que le nouveau musée sera

pour la ville un atout important, qu'un projet au centre n'égalerait absolument pas en force d'attraction.

Pour le syndic, aucun doute: le musée se fera bientôt à Bellerive, ou rien ne se fera du tout, pendant longtemps. Dramatique! «Peut-être pas dramatique... mais très vaudois.»

La ville ayant par deux fois donné son accord au site choisi, Daniel Bréaz ne formule qu'une exigence forte, non négociable: que la façade du bâtiment soit fortement retravaillée et le cheminement Ouchy-Bellerive

précisément élaboré et animé.

Mais le choix de vider Rumine sans savoir encore qu'y mettre ensuite - et de créer un pôle à Bellerive - aura pourtant des conséquences pour l'animation du centre-ville. La Municipalité affirme vouloir le revivifier par davantage d'habitat et d'activités commerciales et culturelles.

Ni le syndic ni Mme Zamora ne croient à la possibilité de réaliser le musée à la Riponne; pour des raisons politiques, techniques et financières. Construire sur la Riponne, par-des-

sus le parking? Si Olivier Français - qui ne s'est pas opposé à Bellerive - assure que c'est possible, ses collègues jugent les obstacles trop grands. Ils rappellent que les fonds privés promis n'iront qu'à Bellerive, pas à un projet Riponne. Et que tout projet provoque tant d'oppositions que l'enlèvement serait la seule certitude. Donc une triple impasse.

Mais surtout, les municipaux estiment que le départ des beaux-arts n'a rien de grave pour le centre-ville, qui reste très riche en musées et galeries.

Ceux qui parlent de désertification dramatisent et oublient la fréquentation relativement modeste de l'institution actuelle.

Pragmatique et réaliste, la Municipalité garde son calme face aux experts de la dernière heure, auto-proclamés et d'autant plus assurés qu'ils n'assument aucune responsabilité. Elle soutient donc le canton dans son effort pour réaliser le projet à Bellerive et travaillera avec lui par la suite lorsqu'il s'agira de retrouver une vocation au Palais de Rumine. **J. PG.**

Les boulets rouges de Michel Thévoz

- Vous avez attaqué le projet Bellerive; pourquoi si tard? - La manière dont cette affaire est gérée par nos autorités illustre le syndrome vaudois. On n'a jamais vu des décisions se prendre aussi discrètement. Anne-Catherine Lyon est la première à l'admettre: aucun Vaudois ne s'est rendu compte que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil avaient tranché en 2002 en faveur de ce nouveau musée. Déjà, sur le plan architectural, on a affaire à un volume mutique, penaud, grand corps malade qui vou-

drait être à cent pieds sous terre. Mais on bétonne quelque chose de plus invivable... - **Quoi donc?**

- La privatisation du musée. C'est la rançon d'une participation financière privée qui peut paraître avantageuse au contribuable. Mais les entreprises, dont on connaît la férocité en matière économique et sociale, ne pratiquent pas le mécénat par amour de l'art. Le principe du marché prévaut plus que jamais: qui paie commande. Passant outre les directives de l'Unesco sur les musées, le

Conseil d'Etat a prévu un transfert de responsabilité, et, disons le mot, de propriété, à une fondation dans laquelle les instances publiques pourraient n'être pas majoritaires. C'est une aliénation du patrimoine flagrante, que nos autorités se sont bien gardées de divulguer.

- **On vous traite de conservateur...**

- Conservateur, oui, mais politiquement atypique. Les députés de droite, qui devraient être les véritables conservateurs, sont comme

d'habitude mal inspirés dans le choix de ce qu'il faut conserver. Les socialistes sont devenus les champions de la privatisation. La surprise vient des Verts, qui, en l'occurrence, se convertissent inopinément à la politique, au sens non politique du terme, et prennent égard au bien public. Je précise que je parle des Verts députés. François Marthaler, lui, s'est engagé courageusement tant qu'il s'est occupé de la Bonne Combine, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Ensuite, il est devenu conseiller d'Etat... **J. PG.**